



Conseil d'Administration

Vendredi 27 juin 2003
SABRES

Compte - Rendu

Etaients présents :

MM. de RIVOYRE Antoine, LAMBERT Dominique, LACROIX Pierre, CHASTEL Jacques, SICHERE Dominique, DARRIGADE Jean-Pierre, DUVERGER Michel, LAURENT André, BESSE Alain, DARROUY Lilian, GARRAIN François, GILOTEAUX Henry et Mme FUENTES Emmanuelle.

Etaients excusés :

MM. DUNOGUES Yves, GRASSET Jean-Claude.

Assistait également :

Mme LALANNE Nathalie (AIRIAL)

Le Président ouvre la séance et reprend l'ordre du jour.

Questions diverses

■ LOGO

Nathalie présente les quatre esquisses réalisées par le Chargé de Communication de l'AIRIAL – Ludovic REAU.

Les membres du Conseil d'Administration émettent le vœu d'avoir le même logo que le GIP-DL, qui sera décidé à la prochaine réunion du 4 septembre 2003.

A l'unanimité, la formule n°1 est retenue.

■ FREQUENCE DES REUNIONS

Le principe d'une réunion trimestrielle est adopté, sachant qu'une d'entre-elles sera concomitante à l'Assemblée Générale.

Lieu : à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration souhaitent que deux réunions se tiennent à Sabres, la troisième en Gironde.

Les membres souhaitent que Nathalie participe à toutes les réunions du Conseil de Développement afin qu'elle puisse assurer le secrétariat. Une demande sera formulée auprès du Président du GIP-DL.

■ REUNION DU GIP-DL

Monsieur SICHERE rapporte aux membres la teneur de la réunion du GIP-DL du 22 mai dernier qui a essentiellement porté sur la désignation du Président et du Vice-Président, et sur l'importance de l'adéquation du périmètre du Pays des Landes de Gascogne avec diverses procédures.

Deux chargés de mission ont été présentés :

- ⇒ Jean-Philippe RUGUET : Urbaniste (AIRIAL)
- ⇒ Dominique FEDIEU : Haute Qualité Environnementale (PNRLG).

■ REGLEMENT INTERIEUR

Le Président rappelle que le Conseil d'Administration doit rédiger le règlement intérieur. Un avant-projet sera transmis avant le prochain Conseil d'Administration pour qu'il en soit débattu à cette occasion.

Situation des membres du Conseil de Développement

Le Président informe le Conseil d'Administration que suite aux deux dernières convocations :

- ⇒ 9 personnes ne souhaitent plus faire partie du Conseil de Développement et ont démissionné.
- ⇒ 26 personnes ne se sont pas manifestées, dont 3 ne faisant plus partie du périmètre du Pays des Landes de Gascogne (Saint-Symphorien).

Après débat, il est décidé à l'unanimité :

1. d'adresser une ultime relance avant radiation prononcée par le Conseil d'Administration aux termes de l'article 7 des statuts.
2. d'informer, après analyse des réponses, les présidents des Communautés de Communes de la situation.
3. rappel de l'alinéa 2 de l'article 6 des statuts : importance de l'homogénéité de représentation.

Rôle du Conseil d'Administration

Le Président demande aux membres du Conseil d'Administration de se prononcer sur le rôle à venir du Conseil de Développement sachant que la première étape (rédaction de la Charte) est aujourd'hui achevée.

Après discussion entre tous les participants, il en ressort :

- ⇒ Faire vivre la Charte en aidant les porteurs de projet.
- ⇒ Etre l'interface entre les gens de terrain et les décideurs.

- ⇒ Nécessité d'un échange régulier avec les élus en faisant bien attention de ne les solliciter que sur des thèmes bien précis.

Le Président rappelle que la Charte du Pays n'est qu'une première étape qui débouchera sur des Contrats de Pays ; à cette occasion le Conseil de Développement pourra affirmer pleinement son rôle d'interface entre les décideurs et les gens de terrain.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 15.

Une date de principe pour le prochain Conseil est arrêtée au vendredi 7 novembre 2003.